



NB-OL 8-05-2021

Procès - verbal de la réunion du Conseil d'Administration du mardi 4 Mai 2021

Le Conseil s'est, une fois encore, tenu en visioconférence. Se sont connectés:

- **administrateurs** : Nicole Barbier, Mireille Kishazy, Brigitte Lacombe, Olivier Labasse, Jean Claude Secchi, Charles Lacombe, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Laurent Billet, Jacques Lelarge, Luc Corneloup, soit 11 /11. Le Conseil délibère valablement.

- **adhérents** : Claire Moreau, Richard Serret.

Pièces envoyées avant la convocation :

- *Projet d'ordre du jour du CA*
- *PV du CA du 06/04/2021 (envoyé aux adhérents le 22/04 après accord du bureau)*
- *Mapping des actions et organisation actualisé par JCS et OL suite au dernier CA.*
- *liste des dépôts de dossiers d'urbanisme au 19/04/2021*
- *Courier réponse du Sila (PB et FG) aux associations ALAE, ALP, AT74, BVV, FNE Haute Savoie.*

Introduction d'Olivier, actualités du village

La crise de gouvernance au sein du Conseil municipal, mise à jour publiquement lors du CM du 19 avril, tenu en visioconférence, ne favorise pas l'activité des parties prenantes sur les sujets d'intérêt communal, avec l'annonce par le Maire de la remise de son mandat et l'élection de 3 nouveaux adjoints en remplacement des 4 démissionnaires avec lesquels nous avions commencé à travailler, comme avec le Grand Annecy et le Département (voie verte, mobilité saisonnière, plan de circulation apaisé, vie du village, la Ravoire ...). La presse s'en est fait largement l'écho, les uns et les autres en ont expliqué les raisons aux habitants, notamment au moyen de lettres ouvertes circonstanciées. **BVV se focalise sur les grands enjeux pour le village**, présentés lors du débat public organisé par l'association le **17 janvier 2020**, et poursuit son travail d'élaboration de solutions et de recommandations. Le mapping « organisation et actions 2021 » en visualise le catalogue ainsi que les **commissions formées avec les administrateurs et ouvertes à tous les adhérents intéressés**. L'association souhaite la bienvenue aux 7 nouveaux adhérents qui l'ont rejointe depuis la réunion du CA.

1° Approbation formelle du procès-verbal de la réunion du 06/04/21.

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne à la rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales » sur <https://bienvivreaveyrier.org> (fait dans l'intervalle-Ndlr)

2° Compte Rendu des commissions :

21) Urbanisation, PC et DP

Claude présente la mission et les tâches qui incombent à cette commission pour ce qui concerne les PC et DP. Le travail consiste à aller à la mairie, regarder le tableau d'affichage, faire copie et analyser et suivre les attributions de PC et DP qui semblent poser question avec les dates de dépôts et de décision puis les présenter à l'assemblée. Une nouvelle liste est publiée sur le site de la mairie toutes les 3 semaines, Claude l'envoie à tous les administrateurs qui signalent à la commission, notamment par leur connaissance et leur veille de leurs secteurs géographiques, les seuls PC ou DP qui leur semblent problématiques pour l'intérêt général et l'inscription dans le site. A ce jour 12 dossiers alertent – Marion Treves, route de la Corniche : PC pour la construction d'une nouvelle villa de 140m² : Refusé - Dossier Maison Fournier : Surélévation de la maison existante abandonnée et abattage d'arbres sur la partie du bas pour favoriser la vue du lac.

- SARL Monsieur Bleu 1801, 91 route d'Annecy : demande PC pour « Rénovation du restaurant », entre le quai de Chavoires et la voie verte// route. L'historique de la précédente construction du pétitionnaire (qui a défrayé la chronique médiatique et interpellé plusieurs associations) incite à la vigilance. Ce restaurant se situe sur le quai de Chavoires, contigüe au garage à bateau de la commune qui aurait demandé une restauration (cf. DDT).
- Maison Wolf 239 route de Menthon : Après obtention d'un PC initial, problème d'accès à la maison par le chemin arrière versus la RD909a. Les travaux ont pu reprendre pour mettre la construction hors d'eau. Contentieux en cours.
- SCI du Domaine du Château, rue de la Voute : demande de PC pour extension ; projet suivi pour le respect de l'article 11 du PLUi et la proximité du Château de Fésigny, monument emblématique du patrimoine veyrolain, classé à l'inventaire des monuments historiques.
- Rehausse d'une villa +5 logements au 27 Route de Crozettes : le PC vient d'être refusé par la mairie.
- Maison Chiariglione au 17 (ou 19) Route de Crozettes : ce qui ne devait être qu'une réhabilitation sur l'affichage semble, après l'enlèvement de la toiture et l'ouverture de la façade sur le Lac, être un chantier plus important, voire d'un autre nature et il semble ne rester que 3 murs. Le panneau est effacé. Au PLUi, cette maison est signalée « patrimoine bâti remarquable » (bâtiment traditionnel à conserver). Jacques surveille et va essayer de prendre des photos de la façade côté lac. A suivre.
- Maison au Crêt des Vignes (énorme excavation) : La construction a été interrompue plus d'un an ; il semble que la mairie ait interdit le passage de gros camions et engins. Les travaux ont repris.
- SCI du Mont Blanc, 23 route du Port : Il y a eu 2 PC accordés en 2015 et en 2019 à un autre pétitionnaire, malgré la bande des 100m. Un nouveau PC modificatif a été accordé le 30/03/2021. Seuls les 2 premiers sont affichés ; ce dossier est trop ancien pour intervenir, pour autant on vérifiera si la Mairie avait attaqué le PC et, le cas échéant, le jugement du TA.
- Route de La Combe. DP au 27. Travaux différents de ceux portés sur le panneau d'affichage ; il semble que la rehausse du toit ne sera que de 10-15cm. Brigitte reste attentive (mur mitoyen).
- Terrain de camping: pas d'information sur les négociations et l'avenir du tènement « stratégique ».
- Montpellaz (cf photos reçues) : demander à Michel M. de poursuivre ses investigations.

La liste des points évoqués ci-dessus n'est pas exhaustive ; la diffusion large des PV des réunions de CA de BVV et la consultation ouverte du site conduisent l'association à observer une certaine discréetion y compris sur les dossiers d'urbanisme dont les dépôts sont pour autant publics.

A la question de Jacques, Olivier rappelle que s'il y a des constructions ou transformations sans PC ou DP affichés, nous pouvons, après vérification, en faire le signalement à la mairie. Nous l'avons fait à 2 reprises pour des adjonctions de 2 restaurants qui ont été démontées. Idem pour des affichages erronés ou mensongers (cf route de la Brune, il y a 3 ans)

22) Routes du Mont-Veyrier et de la Corniche :

Georges et Olivier ont rencontré, le 30 avril, les représentants du « collectif Voies panoramiques » : Nydia Kahns- Sciboz, Sandrine Ravanel, Marc Bizet, désormais adhérents de BVV, (comme précédemment Gérard Rollot) pour l'étude des « propositions d'aménagement » du CEREMA. Partageant les mêmes objectifs et priorités (en particulier sécuriser les piétons, ralentir les voitures et le flux), ils feront part de leurs recommandations communes, à court et moyen terme (programmation), aux élus. Une réunion est programmée le 7 mai en Mairie avec Christophe Kapusta, Jean-François Nore, Philippe Franck et probablement Anne Violaine Dauer, 1^{ère} adjointe ou le Maire, Thomas Terrier. A noter le projet d'enfouissement des lignes électriques sur la route de la Corniche par Enedis et l'intérêt de coordonner les travaux avec ceux des eaux, y compris pluviales.

23) Chemins et sentiers :

Georges va cartographier les chemins et sentiers, suite à son inventaire, et nous présentera son travail au mois de juin. Il sera aidé par Mireille et Brigitte. Olivier propose de mettre dans la boucle Philippe Abrahami, qu'il sait intéressé par le sujet et celui de la Ravoire, et d'inclure les habitants des routes du haut car la sécurisation des piétons passe aussi par la réhabilitation/ fléchage des chemins, comme celui des Champs et sa prolongation, celui des Périlles, etc....

24) La Ravoire :

Ce sujet, déjà identifié en 2014, comme la route « panoramique » de la Corniche, dans le recueil « Prospective urbanistique Veyrier 2020 » de BVV, tient à cœur à Georges et à Brigitte qui souhaitent un aménagement (naturel), pour sa partie communale, pour les habitants et visiteurs de Veyrier du Lac et Montagne. Brigitte a déjà travaillé dessus et ils vont préparer un document.

25) Centre Village/ Bâtiments communaux/Traverses / rue de la Voûte/ rue de la Tournette

Le travail sera organisé en 2 (ou 3) commissions avec les 8 personnes intéressées à date (dont NB, LC, JH, OL, JL, CM, JCS, RS...) qui seront suivies d'autres adhérents. Les réunions de lancement sont programmées en présentiel (**les 19 et 21/05 à Bon Accueil- L'Arche, rue de la Voûte- Ndlr/OL**)

3° Point sur les cotisations :

Jean Claude a reçu à ce jour 55 retours de cotisations dont 7 nouveaux adhérents. C'est par l'écoute des habitants et le porté à connaissance de ses travaux, notes de position, projets face aux menaces et opportunités pour la Commune que se développe l'association, qu'elle enrichie et diversifie ses compétences.

4° Infos sur le réseau associatif :

41) Grenelle des transports et de la qualité de l'air :

Suite à leur lettre du 9 mars 2021, demandant une réunion de concertation sur les projets de tramway et la remise de l'étude SYSTRA, Mme Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy, Mr François Astorg (VP) et Mr Didier Sarda (VP) ont répondu le 20 avril à Olivier Labasse (BVV), Jean Pierre Crouzat (FNE) , Bruno d'Halluin (ATA74) ,Edmond Luca (FNAUT) et Jean Claude Poletti. Il leur est proposé une ou deux réunions en mai. Face à de nouvelles objections après l'abandon du tunnel sous le Semnoz, les anti-tram de la vielle politique et les promoteurs du surtourisme en vélo récréatif poussent à élargir la voie verte en rive Ouest, ce qui compromettrait la réhabilitation de la voie ferrée sur son emprise, à côté de la voie verte et conduirait au doublement du tunnel de la Puya pour les bus. Olivier a demandé à Edmond Luca d'exhumer le cadastre pour détecter les endroits les plus et les moins larges, afin de démontrer que l'on peut en même temps installer le tramway et élargir la voie verte ne serait-ce que pour les piétons. Il rappelle que lorsque l'on remplace un bus par un BHNS, le report modal depuis la voiture en augmente la fréquentation de 30% contre 130% pour un tram. Quant aux usagers du vélo, 70% viennent du bus – TC que l'on contribue à challenger - et non de la voiture.

42) La moule Quagga :

Le collectif « Sauvegarde du Lac d'Annecy » a, sous la signature de l'association « lac d'Annecy environnement » dont fait partie Olivier pour BVV, interpellé le SILA sur le risque d'invasion du lac d'Annecy par la moule Quagga .Le SILA, par courrier adressé le 4 mai, répond qu'il a conscience du risque mais, ne disposant d'aucun pouvoir de police , il ne peut que mettre en place des panneaux d'information et un ambassadeur qui interviendra en juillet et août sur les principales mises à l'eau pour informer les usagers. Le collectif redemandera au Préfet d'appliquer son arrêté de 2015 resté sans suites. Mireille pense avoir repéré des moules Quagga à Chaviores. Olivier le signalera pour les plongeurs, si le diagnostic (état 0) est décidé, et a proposé, pour une éventuelle conférence d'Alain Thomas une accroche grand public : « **Vous avez aimé la puce de canard, vous allez adorer la moule Quagga !** »

5) Questions diverses :

Cimetière : Brigitte a fait le relevé des bancs et arbres du cimetière et nous présentera ses suggestions à la prochaine réunion pour améliorer ce lieu de recueillement et de souvenirs.

Prochaine réunion du CA ouverte mardi 2 Juin à 18h en espérant pouvoir la tenir en présentiel